

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE  
D'APPLICATION LAZARE-CARNOT**

Tél. : 01 42 42 83 33

Fax : 01 47 82 19 54

Mél. : [0920245s@ac-versailles.fr](mailto:0920245s@ac-versailles.fr)

Site : <http://www.ec-carnot-colombes.ac-versailles.fr/>

**Compte rendu  
Séance du 12 mars 2019**

Étaient présent(e)s

**PARENTS ELUS:**

BRAJEUX Béatrice  
DAMBRIN Anna  
AMIR Sandrine  
GABILLEAU Tony  
FINIASZ Anne-Claire  
TILOWITZ Charlotte  
PARENTY Capucine  
ROULLEAU Ingrid  
ROGEON Vasco  
DOLY Amélie  
DETREZ Héroïse  
CORDELIER Caroline

**REPRESENTANTS LA MUNICIPALITE :**  
LEGHMARA Leïla, Maire-Adjointe

**RESPONSABLES ACCUEIL LOISIRS**

LEYE-ENNE Yann  
NARDY Aurora

**ENSEIGNANT(E)S :**

GUIRAUDIE Michel  
ZAFIMEHY Karine  
PLISZKE Stéphanie  
DEQUIEDT Morgane  
BARBAUX Julie  
BEZIER Bruno  
ABOUMEZRAG Fatima  
RENAUD Anissa  
LACAZE Laetitia  
FRANK Stéphanie  
CHAUMEL Thierry  
LOULI Najat  
BILLARD Mathieu  
BRODIN Sophie  
CHEMIN Aline  
AKAKPO Florence

Directeur  
CPA  
CPB  
CPC  
CP-CM1  
CYCLE 2  
CE1A  
CE1B  
CE1C  
CE2B  
CM1A  
CM1B  
CM1C  
CM2A  
CM2B  
CM2C

**DELEGUEE DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION NATIONALE**  
MONTETAGAUD Hélène

**Ordre du jour:**

- Le parcours éducatif de santé : Dispositifs et enseignements de prévention et d'éducation à la santé
- Sectorisation et carte scolaire : Nouvelle école, nouveaux périmètres et mesures de « carte scolaire » (ouvertures et fermetures de classes)
- Un « apiscopes » à l'école »
- La classe de découvertes des CM2 : Nouveau projet
- Premier bilan des manifestations festives : Les soirées thématiques par niveau de classe, les « gâteaux du lundi »



Le conseil d'école souhaite la bienvenue à Yann LEYE-ENNE nouveau responsable de l'accueil de loisirs depuis la rentrée des vacances d'hiver.

Il succède à Maxime ALBOU qui a rejoint une commune du Val d'Oise pour se rapprocher de son domicile.

## LE PARCOURS EDUCATIF DE SANTE

Quatre parcours éducatifs sont mis en place à l'école, au collège et au lycée : « avenir » (à partir du collège), « de santé », « d'éducation artistique et culturelle » et « citoyen ».

Ces parcours reposent sur le principe d'une intégration progressive de connaissances et de compétences tout au long de la scolarité.

L'élaboration de ces parcours éducatifs veille à articuler et à mettre en cohérence les actions éducatives mises en place avec les enseignements disciplinaires conduits dans chaque niveau de classe tout au long de la scolarité obligatoire de l'école au lycée, suivant en cela une logique curriculaire, temporelle et spatiale.

Le parcours éducatif de santé est destiné à structurer les différentes actions et activités éducatives qui concourent à la prévention et à la protection de la santé des élèves.

Les activités EPS constituant un pôle essentiel de ce dispositif, Madame Brodin référente EPS sur l'école est également référente du parcours éducatif de santé.

Actions déclinées au sein de l'école dans le cadre du parcours éducatif de santé, dont certaines en partenariat avec la médecine scolaire, la municipalité et la CPAM des Hauts-de-Seine :

### Hygiène de vie et éducation nutritionnelle

- CP : « l'hygiène buccodentaire » (Atelier avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- CE1 : Les principes d'une alimentation équilibrées et variées
- CE2 : « Examen infirmier » réalisé par l'infirmière de l'Education nationale. Il s'adresse à tous les élèves de CE2 et comprend un bilan biométrique, sensoriel ainsi qu'un contrôle des vaccinations
- CM1 : « le sommeil » et « le petit déjeuner et goûter » (ateliers avec la CPAM)
- CM2 : « Etiquetage alimentaire et publicité, consommateur averti » et « l'équilibre alimentaire – graisses et sucres cachés » (ateliers avec CPAM)

### Lutte contre le harcèlement et prévention des conduites à risques

Elaboration du règlement récréation et prévention des « jeux dangereux » avec les délégués de classes dans le cadre du conseil des délégués précédés et suivis par des échanges au sein de toutes les classes

Le harcèlement et le cyber-harcèlement sont les thèmes d'une rencontre et d'un échange organisés par les associations de parents d'élèves.

Les classes de CM2 bénéficient également d'une sensibilisation et d'une animation organisée en partenariat avec la police nationale.



## Une activité physique régulière

La programmation des activités physiques et sportives sur l'ensemble des niveaux est conçue pour permettre aux élèves d'être confrontés aux différents types d'activités et dans les quatre domaines d'apprentissage :

- produire une performance (athlétisme, natation CE1 et CM2)
- se déplacer dans des environnements variés (vélo en GS et CP, natation CE1 et CM2, orientation en CM2),
- s'engager dans un affrontement collectif ou individuel (jeux collectifs, jeux de raquettes, jeux de lutte)
- s'exprimer à travers une prestation artistique et/ou acrobatique (danse, cirque, théâtre, « acrosport », « Parkour »)

Ces enseignements sont conduits par les enseignants avec en appui, dans certains cas, des éducateurs sportifs municipaux, en particulier pour l'enseignement de la natation.

L'enseignement de la natation mis en place pour les élèves de CE1 et de CM2 est cette année réduit en raison d'importants travaux réalisés sur la toiture de la piscine.

Madame Leghmara informe le conseil d'école que la réouverture annoncée fin de mars sera retardée.

## **SECTORISATION ET CARTE SCOLAIRE**

La nouvelle école, provisoirement appelée Henri Barbusse, ouvrira ses portes à la rentrée 2019.

Cet établissement appelé à remplacer la maternelle Denis Papin comprendra également des classes élémentaires pouvant, à terme, accueillir jusqu'à 12 classes maternelles et élémentaires.

Le glissement des élèves de la maternelle Denis Papin vers la future école s'accompagnera de changements mineurs concernant la sectorisation des maternelles.

En revanche, la création de classes élémentaires sur cette école implique un nouveau découpage des périmètres scolaires, avec des transferts d'élèves de Maintenon vers Lazare Carnot et de Lazare Carnot vers Henri Barbusse.

A terme, les effectifs des écoles élémentaires Lazare Carnot et Maintenon devraient sensiblement diminuer, ainsi que le nombre de classes.

Ce mouvement sera toutefois progressif compte tenu de la possibilité offerte aux familles de permettre à leurs enfants de terminer la scolarité engagée dans une école.

Un courrier a été adressé à l'ensemble des familles domiciliées aux adresses concernées par un changement de sectorisation avec la possibilité d'intégrer la nouvelle école de secteur ou de ne pas changer d'affectation.

De même, les élèves rattachés à la nouvelle école entrant en CP avec une fratrie déjà présente à l'école Lazare Carnot peuvent être scolarisés à l'école Lazare Carnot.

Compte tenu de l'ensemble de ces paramètres et des délais de traitement des réponses des familles, les prévisions d'effectifs ne sont pas encore stabilisées pour la rentrée prochaine.

A ce stade de l'année, l'Education nationale envisage une fermeture de classe à Lazare Carnot et l'ouverture d'une classe élémentaire dans la nouvelle école Henri Barbusse.



Cette situation sera cependant réexaminée, en juin, à la lumière de prévisions d'effectifs plus précises.

### **UN APISCOPE : DES ABEILLES A L'ECOLE, UNE FENETRE SUR LA BIODIVERSITE**

C'est un projet initié par Monsieur Bézier qui se traduira par la mise en place d'un apiscope dans sa classe, avec une ouverture à l'ensemble des classes de l'école.

Un apiscope est une ruche pédagogique, installée à demeure dans une classe, composée de parois transparentes et d'un conduit extérieur également en plexiglas transparent.

Ces ruches sont développées pour permettre une observation facile des abeilles en toute sécurité, au quotidien et au fil des saisons.

L'apiscope est une fenêtre sur la biodiversité en raison de sa structure et du rôle capital joué par les abeilles dans l'environnement.

Une centaine d'apiscoptes sont déjà installés dans des écoles, à l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) de Bourges, ainsi qu'au ministère de l'écologie.

Ils sont réalisés par l'association « Abeille etc... » qui prend en charge l'installation et le suivi des essaims.

Ce projet a pu se concrétiser avec le soutien de la Municipalité et de l'Education nationale, mais également avec le financement de la fondation V.E.I.N.E., établie à Colombes, à hauteur de 2 136 €.



### **LA CLASSE DE DECOUVERTES DES CLASSES DE CM2**

A l'issue de la réunion de répartition des classes de découvertes organisée avec l'ensemble des directeurs des écoles de Colombes, il a été possible, après quelques ajustements, de proposer un séjour en Angleterre pour les trois classes de CM2 de l'école.

Ce projet pédagogique permettait à tous les élèves de CM2 de bénéficier d'une immersion dans la culture britannique et de clôturer les « années Lazare-Carnot » par un projet collectif commun.

Après plusieurs procédures d'appels d'offres infructueuses (organisateurs sans références solides, séjour empiétant sur les vacances scolaires etc...) la municipalité et l'école ont été contraintes d'abandonner ce projet.

La ville de Colombes organisant depuis de nombreuses années des séjours de découvertes en Angleterre, rien ne pouvait laisser présager cette situation.

Suite à cette déconvenue, l'organisation d'un autre séjour sur le territoire français, un temps envisagée, n'a pas pu aboutir en raison des délais incompressibles liés aux procédures administratives – appel d'offres, autorisations administratives, dossier pédagogique – et de l'absence de disponibilité d'hébergement à ce stade de l'année.



En dépit de cette situation, les enseignantes ont toutefois pris l'initiative de proposer un projet alternatif sous la forme d'une classe patrimoine culturel à Paris présentant les caractéristiques initiales d'une expérience pédagogique et collective d'une classe de découvertes sans les contraintes de l'hébergement.

Ce projet, encore en cours de finalisation, organisé avec la collaboration de la municipalité, se déroulera la semaine du 11 au 15 juin.

Il comprendra des circuits et des visites de sites et de monuments parisiens, des activités sportives, une soirée au théâtre, mais également une veillée et dans la mesure du possible une nuit à l'école...

## PREMIER BILAN DES OPERATIONS EVENEMENTIELLES

### « Les gâteaux du lundi »

A l'image de l'initiative mise en place l'an dernier, l'opération « les gâteaux du lundi » est destinée à proposer aux enfants fréquentant l'étude, à l'heure du goûter », une part de gâteau « fait maison » à 1 €.

Cette opération qui a débuté le 5 novembre se terminera lundi 1<sup>er</sup> avril.

Chaque lundi, une centaine de parts de gâteaux est vendue.

Le conseil d'école remercie les familles des classes impliquées dans ce projet pour la confection des gâteaux.

### Les soirées à thèmes

Un cabaret d'improvisation sur le thème de Noël a été proposé au mois de décembre aux élèves et aux familles des classes de CM1.

Au mois de février, une veillée contes a réuni les familles des classes de CP.

Le 22 mars prochain, une « soirée jeux » (jeux en famille, jeux de stratégie, twister, loto...) est organisée à l'attention des parents et des enfants de CE1.

Une soirée « contes » à l'attention des CE2 sera organisée le 12 avril.

Les CM2 bénéficieront d'une « veillée » organisée à l'école au mois de juin dans le cadre de la classe « patrimoine ».

L'ensemble de ces initiatives contribuent à soutenir les projets qui nécessitent un engagement financier de la coopérative : classes de découvertes, projet danse des classes de CP/CM1 et CM1C, projet vélo des CP.

### D'autres rendez-vous sont à noter sur les agendas :

- Samedi 30 mars de 9h30 à 12h l'école organise la « fête du livre » avec la traditionnelle vente de livres au profit de la bibliothèque de l'école et une exposition artistique et culturelle autour de la chanteuse Aretha FRANKLIN.
- La fête de l'école de fin d'année aura lieu samedi 29 juin

**Prochain conseil d'école : Jeudi 13 juin 2019**